

Calendrier de collecte des déchets ménagers

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		PAPIER, CARTONNETTE				
PLASTIQUE, MÉTAL						VERRE
DÉCHETS ORGANIQUES	DÉCHETS ORGANIQUES					DÉCHETS ORGANIQUES
			DÉCHETS RÉSIDUELS NON RECYCLABLES			

Les jours indiqués de 19h00 à 22h00

Le tri sélectif à Palerme #PALERMODIFFERENZIALA

Logements, écoles, bureaux et cabinets professionnels dans un appartement.

 Les cartons pour boissons et pour aliments (de type Tetra Pak) sont à jeter dans le bac pour la collecte du plastique et du métal.

Nouvelle règle

N'ABANDONNEZ PAS VOS DÉCHETS DANS LA RUE OU EN DEHORS DES BACS.

Toute violation de consignes de dépôt des déchets entraînera l'exécution des sanctions pécuniaires conformément à la législation en vigueur.

Papier, cartonnelle et emballages en carton

(utilisez des sachets en papier ou des boîtes en carton)

Papier/Cartonnette: sachets en papier/cartonnelle; journaux, livres, cahiers et magazines; emballages en carton pour jouets et vêtements; boîte à chaussures; barquettes et boîtes d'emballage alimentaire en cartonnelle; boîtes à œufs en cartonnelle; cartons à pizza sans résidus alimentaires...(propres, sans pièces adhésives, métal ou plastique).

Carton: cartons propres, sans pièces adhésives, métal ou plastique...les cartons déposés doivent être aplatis et empilés sur le sol).

Emballages en plastique et en métal

(utilisez des sacs-poubelle semi-transparents pour permettre un contrôle rapide du contenu)

Plastique: bouteilles, assiettes et verres en plastique; cartons pour boissons et pour aliments (de type Tetra Pak); polystyrène; sacs, sachets et emballages rigides et souples pour aliments; films en plastique ou cellophane; flacons pour produits d'hygiène pour la maison et d'hygiène personnelle; filets et caisses pour fruits et légumes; cintres pour vêtements... (exempt de résidus).

Métal (acier et aluminium): cannettes et boîtes pour boisson et pour huile; barquettes pour la cuisson et le stockage des aliments; boîtes à conserves; feuilles d'aluminium; bouchons; aérosols non étiquetés pour matières dangereuses... (exempt de résidus).

Emballages en verre

Bouteilles, pots, flacons et boîtes exempt de résidus et bouchons en métal.

Déchets organiques (utilisez des sacs en bioplastique compostable)

Déchets de cuisine; restes de nourriture; aliments abimés; coquilles d'œufs; marc de café et dosettes; filtres à thé et sachets de camomille; fleurs coupées; feuilles de plantes d'intérieur; pain rassis; serviettes en papier; cendre de bois; bouchons en liège; essuie-tout de cuisine; caisses à fruits en bois réduites en morceaux; noyaux de fruits; boîtes à pizza (réduites en morceaux); couverts, assiettes et gobelets en bioplastique compostable...

Déchets non-recyclables

Papier sale; papier huilé; papier cuisson et papier abrasif; assiettes et verres cassés; céramique; jouets dépourvus de composants électroniques; CD et DVD; couches; tampons; tickets de caisse; cuvettes; caoutchouc mousse; ampoules à incandescence et halogènes; radiographies et pellicules photographiques; rasoirs jetables; parapluies...

Encombrants et DEEE

(déchets d'équipements électriques et électroniques hors d'usage)

Matelas; meubles; gros et petits électroménagers; ordinateurs; téléviseurs...

Vous pouvez les apporter dans l'un de Centres Municipaux de Collecte (CCR)*.

Pour toute information et pour contacter le service de collecte gratuite à domicile:

• numéro vert 800 237 713 (téléphonie fixe) • 091 848 6510 (même par téléphone portable) • demande en ligne sur le site www.rapspa.it



***Rappelez-vous que dans les Centres Municipaux de Collecte (CCR) vous pouvez apporter à titre gratuit différents types de déchets (toner, médicaments périmés, batteries, branchages...).** Trouvez le CCR le plus proche de chez-vous.

